

Communiqué de presse

Pour diffusion immédiate

Bilan annuel des directeurs de la protection de la jeunesse/directeurs provinciaux : La cause des enfants tatouée sur le cœur

Laval, le 10 octobre 2018 – Dans le cadre de leur 15^e bilan annuel, les directrices et les directeurs de la protection de la jeunesse du Québec, aussi directeurs provinciaux (DPJ-DP), profitent de cette tribune pour rendre hommage aux intervenants et témoigner de leur précieuse contribution, leur engagement et leur passion dans leur travail.

Ils sont des milliers d'intervenants, à chaque jour, à rencontrer des jeunes et leur famille pour les accompagner dans leurs difficultés et les aider à les surmonter. Au sein de notre société, ils font un travail exigeant, remarquable et essentiel. Portés par leurs convictions, les intervenants ont la cause des enfants tatouée sur le cœur. Ils évoluent à l'abri des regards, dans un univers complexe, éminemment sensible, où se côtoient la maladie mentale, la toxicomanie, l'itinérance, etc. Les conséquences et les souffrances qui découlent de ces problématiques sont multiples et ont un grand impact sur les enfants : les disputes conjugales, le délaissement parental, le mal de vivre, la criminalité des parents, la violence, les fugues et plus encore.

Au Québec, 34 439 enfants sont pris en charge par les DPJ puisque leur sécurité et développement sont compromis. L'expertise des intervenants et leur savoir-être sont essentiels afin d'intervenir dans des situations extrêmement délicates et assurer le mieux-être des jeunes.

Statistiques provinciales 2017-2018

- 96 014 signalements traités au Québec. Il s'agit d'une hausse de 5,3 % par rapport à l'an dernier.
- 263 situations d'enfants signalés par jour, soit 13 situations de plus que l'an dernier chaque jour
- 60 % des enfants pris en charge par les DPJ sont demeurés dans leur milieu familial ou chez un tiers significatif.
- 10 561 adolescents ont reçu des services dans le cadre de la Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents (LSJPA), ce qui représente une légère diminution par rapport à l'an dernier.

Pour consulter le Bilan 2017-2018 : [Bilan DPJ](#)

Pour consulter la vidéo thématique : <https://youtu.be/TL8-UxSdu2A>

-30-

Renseignements :

Ligne média CISSS de Laval

Direction des ressources humaines, des communications et des affaires juridiques

Téléphone : 450 978-8608

Courriel : communications.cisslaval@ssss.gouv.qc.ca